

PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Délibération / subvention exceptionnelle en faveur de la commune de Séderon
- 2 – Questionnaire sur le développement économique de la commune
- 3 – Avancement travaux
- 4 – Comptes rendus réunions
- 5 – Questions diverses

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Etaient présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Olivier BRUN, Henri GRAUGNARD, Jennifer MOURRE, Sandrine PRUD'HOMME, Laurent DROUET, Philippe ROBIN, Roxane FELIX, Sylvie MAURIN.

Absente : Christine DUMOTIER

Secrétaire de séance : Sylvie MAURIN

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 21 heures avec l'intervention de Madame Marie-Laure Gravelat (Directrice adjointe depuis un an au Parc Naturel Régional des Baronnies en Drôme provençale) :

Madame Gravelat a souhaité présenter au Conseil Municipal le Parc et ses différentes missions.

Depuis quelques semaines, l'accueil du public est possible avec différents créneaux d'ouverture de sa salle d'exposition.

Ainsi, en lien avec l'Office de Tourisme haut-alpin et drômois, la Maison du Parc propose depuis le 1^{er} mai aux visiteurs des expositions permanentes et temporaires et diverses informations (du Mardi au Vendredi : 14h à 18h et le Dimanche : 14h à 17h30).

Diverses missions animent les équipes du Parc au travers de différents domaines tels que l'agriculture, l'aménagement du territoire, le développement économique, social et culturel.

Le Parc est une structure qui œuvre également pour des projets subventionnés en lien avec le Département, la Région.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir prendre en compte une nouvelle délibération non évoquée dans l'ordre du jour de la convocation.

0 – Approbation du compte rendu du 5 juin 2023 :

Le compte rendu du 5 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

1 - Délibération / subvention exceptionnelle en faveur de la commune de Séderon

Monsieur le Maire expose que le 4 juin 2023, un violent orage d'une rare intensité a entraîné un fort cumul de précipitations très localisé, provoquant une inondation du village de Séderon.

A ce jour, la commune déplore des dégâts très importants et exceptionnels. De nombreux commerces et habitations ont été endommagés.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle à la commune de Séderon.

Cette subvention pourrait s'élever à 1.000 €.

Entendu l'exposé du Maire, considérant que la commune de Sahune souhaite s'associer à un élan de solidarité en faveur de la commune de Séderon, Monsieur le Maire demande aux Conseillers d'approuver cette aide exceptionnelle à la commune de Séderon.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2 – Questionnaire sur le développement économique de la commune

Monsieur le Maire explique aux Conseillers que, dans le cadre de sa compétence « développement économique », la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale va, dans les prochaines années, aménager deux nouvelles zones d'activités économiques sur le territoire communautaire à Buis-les-Baronnies et Nyons.

La mise en service de ces deux nouvelles zones d'activités économiques, complétées par la zone d'activité de Séderon déjà opérationnelle, permettra de disposer d'une offre foncière à vocation économique pour les 7 à 8 prochaines années (développement de l'activité économique des entreprises).

Monsieur le Maire explique aux Conseillers que la CCBDP souhaite établir une stratégie intercommunale en matière de développement des zones à vocation économique pour créer un Schéma des zones d'activités futures à l'échelle de la CCBDP qui prendra en compte l'ensemble des enjeux économiques du territoire afin de proposer une offre de proximité aux entreprises et artisans.

La CCBDP doit missionner un cabinet d'études pour bâtir un projet qui entrainera l'adhésion des différents partenaires tels que les services de l'Etat, le SCOT etc.

Cette étude devra prendre en compte les dynamiques locales.

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de compléter le « questionnaire foncier d'activités » adressé par la CCBDP.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire pour renseigner le questionnaire.

3-- Avancement des Travaux

- Travaux terrain mairie : les travaux de renforcement des réseaux d'eau potable, d'électricité et Télécom sont terminés.
- Travaux logement communal : les travaux de plomberie et d'électricité sont en cours.
- Traçage peinture voirie : la réfection de la signalisation au sol est programmée cette semaine présente.
- Cour école du Vieux Village : la réfection de la cour d'école du Vieux Village sera effectuée pendant les vacances scolaires d'été.

4 – Comptes rendus réunions :

- Conseil écoles : 45 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire de septembre 2023.
Le 4 juillet, Monsieur le Maire distribuera aux 10 enfants admis en 6^{ème} la calculette traditionnelle.

5-- Questions diverses

- L'association Soliha « SOLIdaires pour l'HABitat » a sollicité la mairie pour organiser une journée d'information au public et souhaite la programmer au mois d'octobre.
Au moyen d'un camion aménagé et stationné sur la commune, Soliha proposera ses services pour favoriser le confort et l'autonomie à domicile.
Cette association a pour mission d'apporter des solutions adaptées et permet de tester des équipements pour vivre confortablement et en sécurité chez-soi le plus longtemps possible.
Les équipes de Soliha apportent conseils et astuces, ainsi que des informations sur les aides financières pour la réalisation de travaux.
Ces conseils sont destinés aux seniors, personnes en situation de handicap, aidants familiaux, professionnels et artisans.
- Discussion sur la pose d'une pré-enseigne (banderole) : le Conseil Municipal a débattu sur la pose d'une pré-enseigne.
Après discussion, les conseillers n'ont pas souhaité autoriser la pose de la pré-enseigne concernée.

La séance est levée à 22h 30